



CALOMNIE GRAVE EN ENTREPRISE : que faire ?

Par **Mlle monte criso**, le **02/03/2013** à **19:18**

Bonjour,

Je suis l'objet de calomnie en entreprise et d'une usurpation d'identité. Je suis une jeune diplômée d'un BAC+5 ayant récemment intégrée une grande entreprise en tant que stagiaire.

Depuis plusieurs semaines, un mail circule dans l'entreprise de 2500 personnes. Ce mail me fait apparaître comme étant l'expéditeur du mail via mon adresse de messagerie personnelle, or je n'ai jamais rédigé ni envoyé ce mail. Donc, avant tout j'estime être victime d'une usurpation d'identité.

Par ailleurs, ce mail mensongé me fait passer pour une prostituée en activité proposant mes services à mes collègues. Il semblerait que j'aurai envoyé ce mail à un collègue, où je lui propose mes services sexuels en contrepartie d'une somme (81 euros). On se serait rencontré dans un hôtel pour la prestation. Je tiens à préciser que je n'ai jamais adressé la parole à cette personne en dehors des salutations habituelles (« Bonjour », « Bonne soirée »). Par conséquent, je suis victime d'une calomnie odieuse qui porte atteinte à mon intégrité et à mon honneur.

Je suis en train de réunir les éléments informatiques qui prouvent que ce mail n'a pas été envoyé par mes soins, mais par un collègue sur le lieu de travail, via le réseau de l'entreprise et sur un ordinateur appartenant à l'entreprise. Il s'agit bien évidemment d'une machination qui implique plusieurs collègues et non pas un.

MES QUESTIONS :

- Quelle est la démarche à suivre au sein de l'entreprise pour que mon honneur soit lavé et

que la vérité soit faite sur cet acte ignoble ?

- A qui dois- je m'adresser ? Aux ressources humaines, à la direction ?

- A qui est ce qu'il appartient de retracer l'origine du mail ? Moi ou les informaticiens de l'entreprise ?

- L'entreprise peut-elle diffuser un communiqué pour rétablir la vérité ou ce n'est pas de sa responsabilité ?

Enfin, je compte porter plainte au commissariat.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses. Toute aide est la bienvenue